

ÂME PARASITE

[Mal, mort]

| | |
|-------------|---|
| Incantation | 1 action simple |
| Composantes | V, G, F |
| Portée | moyenne (30 m + 3 m/niveau) (20 c + 2 c/niveau) |
| Zone/Cible | une créature |
| Durée | permanente (T) |
| JS | Volonté, annule |
| RM | oui |

Ce sort fonctionne comme possession à la différence des indications ci-dessus, et qu'au lieu de sa propre âme, le personnage peut transférer une âme prisonnière (comme une prise au piège dans une gemme spirituelle ou grâce à capture d'âme ou séquestration) de son réceptacle vers le corps d'une cible non consentante. Si la créature ciblée rate son jet de sauvegarde, elle meurt et l'âme piégée dans le réceptacle s'installe de manière permanente dans le corps comme si elle utilisait possession. L'âme piégée n'a pas droit à un jet de sauvegarde pour résister à ce transfert. Pour annuler le sort, le personnage doit être à portée du corps possédé.